

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE LEASING TL

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082-Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 29 mai 2008, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2007 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

- approuve les conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2007 :

- a. Tunisie Leasing (TL) a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 36% du capital, pour les besoins du financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger). Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.
- b. Tunisie Leasing (TL) a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Tunisie Location Longue Durée (TLLD), dans laquelle TL détient directement 20,04% du capital, pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès de Amen Bank. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

- approuve la convention suivante non encore conclue au 31 décembre 2007 :

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de Banques Tunisiennes, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2007, dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	5 432 105
+ Report à nouveau	6 050 574
<hr/>	<hr/>
= Total	11 482 679
- Réserve légale	574 134
<hr/>	<hr/>
= Bénéfice disponible	10 908 545
- Dividendes (5 600 000 * 0,750 DT)	4 200 000
<hr/>	<hr/>
= Report à nouveau	6 708 545

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission , à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cinquante (50) millions de dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2008 un montant de 64 800 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2008 à un montant global de 30 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(Exprimé en dinars)

BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2007 (exprimé en dinars)

	31. Décembre			31. Décembre	
	2007	2006		2007	2006
ACTIFS			CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 246 374	1 825 070	Capital social	28 000 000	27 500 000
Moins : amortissements	(1 706 747)	(1 508 598)	Réserves	16 488 507	13 914 373
	<u>539 627</u>	<u>316 472</u>	Résultats reportés	6 708 545	8 550 574
Immobilisations utilisées par la société	2 710 395	2 541 139	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	<u>51 197 051</u>	<u>49 964 947</u>
Moins : amortissements	(1 972 029)	(1 851 009)			
	<u>738 366</u>	<u>690 130</u>	PASSIFS		
Immobilisations destinées à la location	682 208 050	585 318 097	PASSIFS NON COURANTS		
Moins : amortissements	(393 035 246)	(347 369 577)	Emprunts	109 609 338	95 615 295
Moins : provisions	(11 028 929)	(8 300 181)	Autres passifs financiers	4 900 369	4 191 084
	<u>278 143 875</u>	<u>229 648 339</u>	Provisions	1 109 976	1 045 083
Immobilisations financières	26 363 940	26 604 098	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	<u>115 619 683</u>	<u>100 851 462</u>
Moins : provisions	(868 042)	(471 897)			
	<u>25 495 898</u>	<u>26 132 201</u>	PASSIFS COURANTS		
Total des actifs immobilisés	<u>304 917 766</u>	<u>256 787 142</u>	Fournisseurs et comptes rattachés	21 065 768	8 436 871
Autres actifs non courants	535 568	513 835	Autres passifs courants	21 114 549	17 108 280
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>305 453 334</u>	<u>257 300 977</u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	111 320 906	93 794 623
ACTIFS COURANTS			TOTAL DES PASSIFS COURANTS	<u>153 501 223</u>	<u>119 339 774</u>
Clients et comptes rattachés	16 145 037	18 324 246			
Moins : provisions	(14 413 905)	(15 594 918)	TOTAL DES PASSIFS	<u>269 120 906</u>	<u>220 191 236</u>
	<u>1 731 132</u>	<u>2 729 328</u>			
Autres actifs courants	8 388 342	5 677 864			
Placements et autres actifs financiers	232 294	340 745			
Liquidités et équivalents de liquidités	4 512 855	4 107 269			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>14 864 623</u>	<u>12 855 206</u>			
TOTAL DES ACTIFS	<u>320 317 957</u>	<u>270 156 183</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>320 317 957</u>	<u>270 156 183</u>

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	7 500 000	0	2 000 000	3 776 843	8 749 623	4 000 981	53 527 446
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/06/2007				637 530		3 363 451	(4 000 981)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006						(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		2 500 000			(2 500 000)		
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006			(500 000)					
Résultat au 31 décembre 2007							5 432 105	5 432 105
Solde avant affectation au 31/12/2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 530	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008				574 134		4 857 971	(5 432 105)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(4 200 000)		(4 200 000)
Solde après affectation	28 000 000	7 500 000	2 000 000	3 211 664	3 776 843	6 708 545	0	51 197 051